

Magnanville

magazine *un état d'esprit*



Rentrée
scolaire

→ sommaire

4

→ nous

Trois élus délégués aux sports
Le Colombier-Magnanville lance sa 1^{ère} saison culturelle

7

→ notre vie

Accueil péri et extra-scolaire : les changements de cette rentrée.
Eddy Bordat fête 40 ans de présidence au Comité des fêtes
Mare Pasloue : protégeons-la !
Un jardin intergénérationnel

10

→ notre ville

Le bureau de poste bientôt ré-ouvert
Éclairage public, voirie : les travaux en cours

11

→ notre territoire

Restructuration du réseau de bus
Stationnement des gens du voyage : une gestion plus complexe



Thé dansant

**Dimanche 6 novembre,
à partir de 14h30
Salle polyvalente
Animé par Didier Couturier
Tarif : 12 € comprenant une pâtisserie**

Infos et réservations :

**Comité des fêtes,
M. Mme Bordat, Tél. 01 30 92 08 14
Ou Mme Rudelle, Tél 01 34 78 53 07,
après 18h**

Bulletin municipal de Magnanville

Hôtel de Ville - Rue de la Ferme - 78200 MAGNANVILLE
Tél. 01 30 92 87 27 - Fax 01 30 92 38 17
Site Internet : www.magnanville.fr - Courriel : contact@mairie-magnanville.fr
Directeur de la publication : Michel LÉBOUC
Crédits photos : mairie de Magnanville - Regards Magnanvillois
Conception de la maquette : Public Imprim
20, rue Croix-des-Vignes - 92230 Gennevilliers - Tél : 01 48 20 69 47
Mise en page : Olivier Bellet
Impression : Imprimerie Environnementale Wauquier - 14 rue Georges Herrewyn - 78270 Bonnières-sur-Seine
Tél : 01 30 93 13 13 - Impression avec des encres végétales
Toute utilisation des photos et textes ne peut se faire qu'après accord de la mairie.
N° ISSN 01832549

→ Infos pratiques

Infos pratiques

Hôtel de ville
2 rue de la ferme – 7800 Magnanville
Tél : 01 30 92 87 27
www.magnanville.fr

Permanence des élus

Sur rendez-vous. Tél : 01 30 92 87 27.

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Tél : 01 30 92 87 18.

Assistante sociale

permanence en mairie, sur rendez-vous
Tél : 01 34 97 80 80.

Bibliothèque municipale Jacques Prévert

Tél : 01 30 92 87 26
www.bibliotheque-mairie-magnanville.net

Le Colombier-Magnanville

Tél : 01 34 77 65 09
www.lecolombier.org

L'école des 4 z'Arts

Tél : 01 30 92 86 56
www.ecole4zarts.net

Administrations

Police : 01 30 94 82 10
Préfecture : 01 39 49 78 00
Sous-préfecture : 01 30 92 74 00
Tribunal d'instance : 01 30 98 14 00
Conseiller juridique : 01 30 92 87 27
Défenseur des droits : 01 30 92 22 51
Écrivain public : 01 30 92 87 27 ; 01 34 00 16 16

Urgences

Samu : 15 / Police : 17 / Pompiers : 18

Pharmacie de garde

pour la connaître, contactez le commissariat
Tel : 01 30 94 82 10





Chères Magnanvilloises,
Chers Magnanvillois,

Voilà déjà plusieurs semaines qu'a eu lieu la rentrée scolaire, l'occasion de me rendre dans les écoles des Cytises, des Marronniers et des Tilleuls afin de souhaiter une belle rentrée aux élèves, parents et équipes enseignantes et encadrantes. Comme chaque année, il y a eu quelques larmes chez les tout-petits mais la rentrée s'est globalement bien passée. Pour autant, je ne fais pas abstraction des remarques dont vous nous avez fait part, une démarche constructive pour laquelle je vous remercie.

Dans le contexte de vigilance actuel, notamment depuis la série d'attentats qui a touché le pays, dont Magnanville, j'ai interpellé le ministre de l'Intérieur et le préfet des Yvelines qui m'ont assuré de la mise en place de moyens supplémentaires pour la sécurité dans nos écoles. Je ne manquerai pas de vous en détailler le contenu dans une prochaine communication.

Concernant l'accueil périscolaire qui se fait désormais dans les écoles, il répond à un double objectif. En effet, outre les économies réalisées, la principale motivation est d'apporter du confort aux écoliers en leur épargnant des trajets en bus qui sont sources de fatigue.

Toujours dans le domaine de l'enfance, les programmes immobiliers de la Pastorale et de la Mare Pasloue se traduiront par l'arrivée de nouvelles populations sur le territoire. Dans une démarche d'anticipation, une consultation a été lancée pour accompagner la ville dans la mise

en place d'une révision des périmètres scolaires. Un cabinet spécialisé est en charge de cette étude. L'objectif ? Établir un état des lieux et faire des propositions de révision prenant en compte différents critères tels que la proximité avec le domicile ou encore la réduction de la circulation aux abords des écoles.

Sur ce dernier point, je tiens à rappeler qu'il est également question de civisme. Une vitesse réduite et une attention particulière doivent être de mise dans ces zones pour la sécurité de tous et en particulier des enfants. Jusqu'à présent, nous avons beaucoup privilégié la prévention mais j'ai demandé à notre A.S.V.P. de verbaliser. Il s'agit de la sécurité de nos enfants avec laquelle nous ne pouvons pas transiger.

Pour finir, la rentrée est aussi le moment pour formuler vos demandes d'aides au C.C.A.S. Vous n'êtes pas sans savoir que de nombreuses collectivités ont remis en cause un certain nombre d'aides au profit des familles, des seniors et des personnes en situation de handicap. Ces aides sont pourtant plus que jamais nécessaires et apportent un coup de pouce non négligeable à beaucoup de Magnanvillois. J'ai souhaité maintenir ce principe de solidarité.

A tous, je vous souhaite une très belle rentrée.

Michel LEBOUc

Maire,

Conseiller communautaire délégué
de la CU GPS&O

C'est nouveau aux 4 z'Arts

L'école de musique, danse, théâtre et arts de la scène des 4 z'Arts a un nouveau site internet. Découvrez désormais leurs activités et infos pratiques sur www.ecole4zarts.net

Erratum

Des erreurs se sont glissées dans le guide des associations 2016-2017. Voici les rectifications :

Club artisanat (p. 12)

Le club fonctionne **uniquement** les :

- Jeudi : de 9h30 à 12h
et de 13h30 à 18h.

- Vendredi : de 13h30 à 17h.

Marche (p. 24)

La section propose également une randonnée de 10 km chaque mardi matin.

Tennis Club (p. 28)

Pour joindre M. Jean-Paul Suter, veuillez composer le 06 81 07 20 83.

Tribune libre :

Texte non remis.

Trois élus délégués aux sports

Christophe Rocher, Michèle Berrezai et Jean-Noël Gailemard, ont pris en charge le secteur des sports. Ils nous confient leurs ambitions et projets.

Magnanville Magazine : Pourquoi avez-vous pris ce poste ?

Jean-Noël Gailemard : J'apprécie le sport pour son côté fédérateur à tout âge : que ce soit l'enfant qui découvre les disciplines par des jeux ludiques, l'adolescent qui a la rage de se perfectionner et l'adulte qui retrouve avec plaisir ses coéquipiers ou adversaires sur le terrain ou en salle.



De gauche à droite : Jean-Noël Gailemard, Michèle Berrezai et Christophe Roger

MM : Vous collaborez avec Christophe Rocher et Michèle Berrezai. En quoi ce trio est-il important ?

JNG : Travailler ensemble nous permet de rassembler, de confronter les idées et points de vue et d'apporter des réponses plus adéquates aux attentes des sections sportives. Nous pouvons aussi suivre les rencontres sportives qui se déroulent souvent sur plusieurs lieux en même temps. Bien sûr, nous nous tenons informés mutuellement des tâches accomplies.

MM : Le sport est primordial pour la municipalité. Quels sont vos principaux axes et priorités ?

JNG : La collaboration avec les sections sportives est fructueuse. Leur travail est conséquent, notamment grâce aux nombreux bénévoles qui s'y investissent. Nous devons les épauler pour répondre ensemble à notre objectif commun de satisfaire au mieux les attentes des administrés. Parmi les axes prioritaires, nous souhaitons rendre la pratique du sport plus accessible aux Magnanvillois par des tarifs préférentiels comme nous l'avons fait avec le tennis club et travailler à la mutualisation des structures avec des communes voisines. Nous œuvrons également pour la réduction des charges globales à l'instar des dépenses énergétiques des infrastructures vieillissantes.

MM : La ville soutient le Téléthon les 2, 3 et 4 décembre. Quelles en seront les principales animations et quels objectifs vous fixez-vous ?

JNG : Cette année est particulière puisque nous fêtons ses 30 ans. De nombreuses associations préparent ensemble toutes les animations du week-end. Au programme : un cabaret, de la zumba pour tous, du footing sans oublier des rencontres handisports en basket. Bref une large palette d'activités qui rassemblera les participants autour de cette cause noble et solidaire.

Inauguration de la saison culturelle 2016/2017

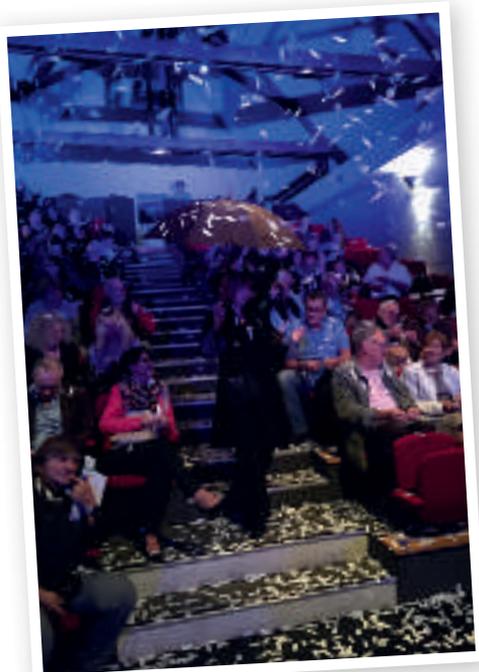
La nouvelle association Le Colombier-Magnanville a présenté les grandes lignes de la saison culturelle 2016-2017, le samedi 17 septembre. À cette occasion, le maire Michel Lebouc, a fait part de son immense plaisir à être présent pour cette inauguration « qui laisse présager une année pleine de surprises et d'émerveillement pour les petits comme pour les grands ».

Puis, comme pour illustrer ces propos, des canons se sont mis à souffler une tempête de poèmes qui s'est abattue sur des spectateurs émerveillés par les petits papiers qui voltigeaient dans la salle, légers comme des flocons. Pour accompagner cette neige poétique, la musique Yumeji's Theme de Shigeru Ume

bayashi, tirée du film « In the mood for love », traduit « D'humeur amoureuse ». Amoureux de culture, d'art, de théâtre, de cinéma, de musique, c'est à vous que Le Colombier-Magnanville a donné rendez-vous cette année.

À la fin de cette tempête hors saison, des silhouettes vêtues de noir, parées de parapluies et d'étranges tubes, sont venues chuchoter des poèmes aux oreilles du public. Des moments un peu magiques que la photographe Sandrine Jousseau n'a pas manqué d'immortaliser et dont certains des clichés ont été diffusés lors du concert de jazz qui a suivi.

La soirée s'est conclue par un moment de convivialité dans le bar du Colombier.



Saison culturelle : une programmation et des projets prometteurs



Aurélia Ivan au Forum des associations.

Le Colombier-Magnanville vient de lancer sa première saison, projet soutenu par la municipalité qu'Aurélia Ivan nous présente.

Magnanville Magazine : Quelle est votre fonction ?

Aurélia Ivan : Dans cette équipe j'ai un regard global sur l'ensemble du projet artistique et de son développement sur le territoire. Le reste de l'équipe étant : Anna Defendini, Antoine Blesson et Allan Périé.

Les prochaines dates

- **Samedi 15 octobre, 10h et 16h30 et dimanche 16 octobre, 10h et 11h30**, au Colombier : *Ginkgo Parrot, Dans mon arbre il y a...* Cie AMK/Cécile Fraysse ; Accessible dès 10 mois. Durée 45 min. Jauge limitée
- **Samedi 5 novembre, 20h30** au Colombier : *Histoire ou des gens comme nous dans la grande Histoire* ; Théâtre des Oiseaux / Bernard Martin Fargier ; Théâtre dès 13 ans. Durée 1h45.
- **Mercredi 9 novembre, 20h30** (départ en bus à 18h30 pour le théâtre de Sartrouville) : *81 avenue Victor Hugo* ; Moukden Théâtre/Olivier Coulon-Jablanka ; Théâtre dès 16 ans. Durée 1 heure. Spectacle suivi d'une rencontre avec la compagnie.
- **Mercredi 16 novembre, 21h**, au Colombier : *Music maker revue* dans le cadre du festival Blues sur Seine.
- **Samedi 19 novembre, 18h et 20h30** : *Vrai/faux, rayez la mention inutile* ; Cie La Phalène/Thierry Collet ; Théâtre dès 12 ans. Durée 1h30. Jauge limitée.

Ciné-club, au Colombier :

- Vendredi 18 novembre, 20h30 : *Nous nous sommes tant aimés* - Ettore Scola
- Dimanche 20 novembre, 11h : *Le château de sable* - 3 courts-métrages.

Réservations au : 01 34 77 65 09

MM : Quels sont les temps forts de la saison et à qui s'adressent-ils ?

AI : La saison n'a pas été pensée en temps forts, mais en termes de permanence artistique et de constance. Nous essaierons de programmer des événements réguliers tous les week-ends en dehors des vacances scolaires. Il y aura des spectacles pour la petite enfance à partir d'un an ou dès 3 ans proposés par l'artiste Cécile Fraysse, des spectacles pour les enfants à partir de 6 ans proposés par Catherine Cohen. Quelques propositions pour les adolescents avec Thierry Collet, Olivier Coulon-Jablanka et David Lescot. Sans oublier les grands. Et le cinéma avec ses trois cycles pourra intéresser un large public.

MM : Quelle est la singularité de votre projet ?

AI : Elle réside dans l'articulation que nous souhaitons développer « Espace de culture, lieu de vie ». Chaque artiste présentera au moins deux spectacles, viendra en résidence pour travailler sa prochaine création, faire des stages - j'aime cette idée que l'on puisse suivre le parcours d'un artiste ! Nous vous attendons nombreux. Soyez les bienvenus !

Élections

Vous avez emménagé à Magnanville, changé de quartier ou atteint votre majorité ? Inscrivez-vous sur les listes électorales via www.monservicepublic.fr ou en mairie avant le 31 décembre. Les jeunes qui ont eu 18 ans n'ont aucune démarche à faire s'ils ont reçu un courrier de la ville les informant de la prise en compte de leur inscription. Prochains rendez-vous électoraux les 23 avril et 7 mai (présidentielles), 11 et 18 juin 2017 (législatives).

Plus d'infos : service élections - Tél : 01 30 92 87 27.

Il nous a quittés

André Bance, Président de la section pétanque magnanvilloise de 2003 à 2008, est décédé le 5 août dernier. Ses obsèques ont été célébrées, en l'église du Sacré Cœur à Mantes-la-Ville, en présence de la municipalité, des associatifs et de nombreux amis venus lui rendre un dernier hommage.



Un forum associatif vitaminé

Bon nombre de visiteurs se sont rendus à la salle polyvalente, le 4 septembre, pour trouver leurs activités en cette rentrée. Musique, danse, théâtre, sports... Il y en avait pour tous et tous les goûts. L'occasion aussi pour la toute nouvelle association, Le Colombier-Magnanville, de promouvoir son ciné-club et les nombreux spectacles de la saison culturelle qui a débuté le 17 septembre. Bonne année à tous !

Des jeux pour petits et ados flambant neufs

Le Maire Michel Lebouc et Madame la Députée, Françoise Descamps-Crosnier, ont inauguré de nouveaux jeux pour la jeunesse, le 7 septembre à la Cabane aux loisirs. Colorés et ergonomiques, ils font place aux jeux en bois installés dans les écoles maternelles, à la Cabane aux loisirs, dans les squares des Perdrix, de Picardie et de la rue des Acacias. Une cérémonie à laquelle les enfants de l'accueil de loisirs et leurs parents ont participé.



Choix et financement

La municipalité a particulièrement veillé au respect des normes en vigueur et au choix des matériaux pour que tous puissent en profiter pleinement. Leur coût, évalué à 111 000 €, est partiellement financé par la réserve parlementaire de Madame la Députée et par l'ex Communauté d'Agglomération de Mantes en Yvelines. « *L'aspect ludique est fondamental dans la jeunesse. Ces espaces de jeux contribueront au bien-être de nos futurs citoyens, et les aideront à construire leur vie d'adulte* » souligne Françoise Descamps-Crosnier. Longue vie à ces installations dont chacun doit prendre soin.

Ils ont fêté la fin des vacances



Les animateurs de l'accueil de loisirs ont convié les parents à une soirée festive, le 25 août, à la Cabane aux loisirs.

Il est 17h30, l'heure de quitter le centre pour la quarantaine d'enfants présents ce jour-là. Mais cette fois-ci pas question, la journée se poursuit par une soirée conviviale à laquelle les parents sont conviés. C'est la quatrième du genre, organisée dans la continuité de celles qui se sont déroulées dans le cadre du Contrat Social de Territoire.

Des jeux pour tous

Au programme : pêche aux canards pour les tout-petits, jeux en bois, sans oublier la

Piñata que les animateurs avaient préparée en amont. « *Le but du jeu est que l'enfant guide son père ou sa mère vers un objet plein, à éclater. Cette animation, comme beaucoup d'autres proposées ce soir-là, ont permis aux enfants et aux parents de se retrouver et de s'amuser ensemble, chose qu'ils n'ont pas forcément le temps de faire quotidiennement. Et puis nous avons tous bien mangé car chaque famille est venue avec une spécialité salée ou sucrée que nous avons dégustée avec beaucoup de plaisir* » informent les animateurs qui comptent bien reconduire ce projet prochainement.



André C.

Je tenais à féliciter les équipes du centre de loisirs pour l'organisation le jeudi 25 août d'un goûter/apéritif et d'activités en présence des parents. Cette manifestation est à renouveler.

Accueil péri et extra-scolaire

Depuis la réforme des rythmes scolaires de 2014, les accueils de loisirs péri-scolaire et extra-scolaire sont distincts. Pourquoi et comment ?

L'accueil de loisirs extra-scolaire est assuré uniquement pendant les vacances scolaires alors que le mode péri-scolaire se déroule les jours de classe.

L'accueil péri-scolaire

Depuis la rentrée de septembre, l'accueil péri-scolaire du matin est organisé dans l'école dont votre enfant relève. Ce changement, voulu par la municipalité, respecte davantage son rythme biologique puisqu'il évite la rupture éducative entre le péri et l'école. « *Au-delà de cette notion, la ville réalise l'économie d'un trajet de bus, estimée à 30 000 €. Notons également l'impact sur la circulation aux abords des établissements qui devient, de ce fait, plus fluide* » informe

Sandrine Martins, adjointe en charge du secteur scolaire.

Horaires et modalités d'inscription

► Accueil péri-scolaire

- Matin : accueil échelonné de 7h10 à 8h10. Fermeture impérative du portail de l'école à 8h10. Au-delà, les enfants attendront l'accueil scolaire.
- Soir : 16h-19h, à la Cabane aux loisirs pour les maternels et à la Maison de l'enfance pour les élémentaires.

► Accueil des vacances scolaires

- Du lundi au vendredi.
- Lieux : à la Cabane aux loisirs, de 3 à 6 ans et à la Maison de l'enfance, de 7 à 12 ans.
- Péri : 7h15-8h30 / 17h30 -19h. Si vous n'avez pas besoin de ce service,



vous pouvez déposer votre enfant entre 8h30 et 9h30. Pour que votre enfant y participe, complétez le planning téléchargeable sur : www.magnanville.fr et déposez-le en mairie. Attention : il est nécessaire de formuler deux inscriptions distinctes.

Anniversaire

Cela fait déjà 40 ans qu'Eddy Bordat assure la présidence du Comité des fêtes magnanvillois. La municipalité et les bénévoles de l'association ont fêté l'événement le 28 août à la Ferme.

Qui ne connaît pas Eddy Bordat ? Petit par sa taille mais grand par son dévouement dans l'organisation des manifestations communales. Eddy et sa famille posent leurs valises à Magnanville en 1974. Très vite, il s'intéresse à la vie communale. À cette époque, le village compte 350 habitants qui se distraient au travers de la kermesse, des concours de boules, de jeux de cartes, d'un match de foot sans oublier le feu d'artifice du 14 juillet. En 1976, la population s'étoffe considérablement avec l'arrivée de zones pavillonnaires. Le comité, créé en 1968 par Germain Le Clech, fait alors appel aux bénévoles. C'est ainsi qu'Eddy le rejoint, en 1976. Il fourmille d'idées, et pour cause, il fut animateur dans un célèbre club

de vacances : Bal des catherinettes, marché artisanal, fête foraine sans oublier la foire à tout, le thé dansant et le loto, toujours d'actualité. Mais Eddy déborde d'énergie et comme il ne sait pas dire non, il s'engage avec son équipe dans le soutien des manifestations municipales. Cet engagement, il le doit aussi à Françoise sa femme, qui le soutient dans toutes les tâches administratives et elles ne manquent pas !

Le comité en interne

Décidément cette place lui sied à ravir au point que personne ne veut prendre la relève. Mais pour Eddy, que représente cet anniversaire ? C'est entretenir une bonne ambiance au sein de l'équipe en se retrouvant par exemple autour d'une sortie ou d'un repas. Happy birthday Mister Président et bonne route pour de nombreuses années encore.



Denis A.

On ne remerciera jamais assez le Comité des fêtes et son président pour leur implication dans la vie de notre ville : que ce soit pour l'organisation des repas du forum des associations, la fête de la ville, la brocante, les thés dansants, le repas des anciens ... ils répondent toujours présent. Ces moments festifs n'ont l'air de rien mais ils nécessitent souvent une bonne dose d'organisation, de disponibilité, de dynamisme, de convivialité et de bonne humeur. Merci à eux.



Mare Pasloue : Stop aux incivilités !



l'équilibre de ce bassin. Je les nourris avec des restes de pain ».

Un peuplement diversifié

Plantes, poissons rouges, tortues, grenouilles, perches, coléoptères et autres espèces y cohabitent. Mais ce petit havre de paix est aujourd'hui envahi par les roseaux et nénuphars « ils sont trop nombreux et risquent d'asphyxier le milieu. Il est nécessaire de les déposer dans des seaux ou des bacs » souligne Michaël à quelques jours d'une opération de sensibilisation qu'il dirige avec Pascal Gimenez dans le cadre des activités du club-préados magnanvillois. Une grosse prise de conscience collective est indispensable pour préserver cet espace témoin de la biodiversité en milieu humide.

La mare, située à deux pas de la mairie, est en danger. En cause : les dépôts sauvages et les pêcheurs qui, pourtant, n'ont aucun droit d'y pratiquer leur loisir.

C'est en tout cas ce qu'a constaté Michaël Louis, depuis plusieurs mois. « J'y trouve régulièrement des cannes à pêche et des poissons morts harponnés ou présentant des abcès

buccaux. Les services techniques de la ville ont même récupéré un panneau d'accès d'urgence aux pompiers » souligne-t-il révolté.

Magnanvillois passionné de pêche depuis sa plus tendre enfance, Michaël tente, avec ses moyens, de la protéger. Il vient d'y réinsérer des carpes sauvées de la crue de la Seine, en juin dernier. « Elles ont un rôle majeur dans

Du jardin'âge intergénérationnel

Passionné(e) de jardinage ou envie de vous y mettre ? Petits et grands, c'est le moment de vous inscrire au projet de jardin partagé solidaire.



Le petit terrain de 200 m² situé en prolongement de la Cabane aux loisirs, rue des Érables, pourrait devenir à terme un écrin de verdure partagé par les Magnanvillois.

« L'idée n'est qu'à l'étape de projet. Ce bout de terre permettra aux uns de transmettre leur passion et aux autres de découvrir le plaisir de jardiner dans la convivialité. Nous espérons les enfants nombreux car ils ont beaucoup à apprendre des aînés. Les écoliers et l'accueil de loisirs seront d'ailleurs sollicités. » informe le maire, Michel Lebouc.

Des idées déjà !

Cette idée novatrice est l'initiative du Centre Communal d'Action Sociale et de la commission environnement municipale. « Nous avons déjà listé de nombreuses activités à réaliser comme un mur végétal, apprendre à composter, planter, désherber en utilisant les techniques de l'agriculture biologique... Toutes ces animations seront conseillées par les jardiniers municipaux. Ce jardin permettra à chacun de renouer avec la nature tout en respectant l'environnement, mais avant tout nous avons besoin de l'aide des bénévoles pour participer à l'élaboration du projet. Nous les invitons à nous rejoindre dès à présent » souligne Pierrette Robin, adjointe aux solidarités.

Plus d'infos : Yvan Giard - Tél : 01 30 92 87 18.

Les séniors à la mer



Près d'une vingtaine d'aînés magnanvillois, dont quelques résidents des Myosotis, ont pris la direction de Trouville le 10 juillet. En milieu de matinée, le groupe a fait une halte à Honfleur le temps de visiter la ville, son port puis de partager un bon repas au restaurant. Une étape importante qui a permis aux participants d'apprendre à se connaître et sympathiser. À peine le déjeuner terminé, qu'il fallait déjà reprendre la route et cette fois-ci en direction des plages de Trouville. Marche ou détente sur le sable, les pieds dans l'eau... nos aînés ont bien profité et apprécié ce temps fort convivial organisé par le Centre Communal d'Action Sociale au point de penser déjà à la prochaine sortie.

Taxe foncière

À l'heure où la taxe foncière arrive dans les boîtes aux lettres, une petite explication s'impose quant à l'augmentation que subissent les propriétaires de logements. Cette pression fiscale n'est pas liée au budget de la commune. Rappelons que les taux votés par les élus, le 11 avril 2016, ne sont en hausse que d'1%. Par contre, ceux du Département augmentent de 66%.



Magnanville lieu de tournage



Jean-Philippe Moreteau, réalisateur logistique de « Bonne Pomme »

Le garage « Mercedes » des Mongazon a été le théâtre des premières scènes du film « Bonne pomme », du 22 au 25 août. Entretien avec Jean-Philippe Moreteau, réalisateur logistique.

Magnanville Magazine : Quel genre de film est-ce et qui met-il en scène ?

Jean-Philippe Moreteau : Cette comédie raconte la vie d'un garagiste (joué par Gérard Depardieu) qui en a assez d'être une « bonne pomme ». Il quitte Dreux pour se rendre dans l'Oise où il rencontre Barbara (Catherine Deneuve). Le couple mythique du cinéma, réuni pour la 9^{ème} fois, vivra plusieurs aventures.

MM : Quelles sont les grandes étapes de la réalisation du film ?

JPM : Une fois le scénario écrit, il faut repérer les lieux de tournage, choisir les décors, les acteurs, constituer l'équipe technique et trouver les financements. Il faut environ deux ans entre l'écriture et la projection sur les écrans.

MM : Pourquoi avoir choisi le garage des Mongazon et combien de personnes sont présentes sur ce lieu ?

JPM : Son emplacement correspond en tous points aux souhaits de Florence Quentin, la réalisatrice. Chef opérateur, ingénieurs du

son, maquilleurs, coiffeurs, chef décorateur, électriciens... Près de 70 personnes sont présentes sur ces premières scènes.

MM : Combien de fois êtes-vous amené à refaire une scène pour obtenir le résultat escompté ?

JPM : Entre 5 et 15 fois, jusqu'à ce que le résultat soit parfait. 37 jours sont prévus pour la totalité du tournage. Le film sera à l'affiche en 2017.



Magnanville : un territoire en mouvement

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, une enquête publique sera menée du vendredi 14 octobre au lundi 14 novembre 2016 inclus. A cette occasion, un commissaire enquêteur recevra les Magnanvillois en mairie lors de 4 permanences :

- Vendredi 14 octobre, de 16h à 19h
- Mercredi 19 octobre, de 9h à 12h
- Samedi 5 novembre, de 9h à 12h
- Lundi 14 novembre, de 14h à 17h

Pendant toute la durée de l'enquête un registre est à la disposition du public pour y consigner leurs observations sur le projet.

À noter aussi

La commune lance, en partenariat avec la Communauté urbaine, une étude urbaine afin d'identifier les faisabilités sur le secteur qui s'étend de la parcelle BUT jusqu'aux locaux de l'Ex CAMY. Elle devrait durer environ un an et sera menée par un groupement de professionnels composé d'architectes, d'urbanistes et de spécialistes du développement commercial.

Le bureau de poste rouvre ses portes !

La fermeture administrative du centre commercial Mag 2000 intervenue le 28 juillet 2016 a contraint le bureau de poste à fermer ses portes temporairement. Depuis, les usagers devaient se rendre au bureau de Mantes-la-Ville. Comme il l'avait plusieurs fois affirmé, il n'était pas question pour le maire Michel Lebouc, de se passer de ce service public. « *La politique nationale de la Poste est de fermer les bureaux de proximité pour privilégier des relais chez les commerçants mais je n'adhère pas à ce concept* ».

Grâce au travail mené avec La Poste et la Communauté Urbaine GPS&O, les services postaux seront déplacés dans les locaux de l'ex CAMY au plus tard le 15 octobre, le temps de réaliser des travaux d'aménagement. En tant que conseiller communautaire délégué de la CU, le maire a obtenu des deux entités la signature d'une convention d'occupation courant septembre.



200 nouveaux points lumineux économiques prochainement.

La ville poursuit ses aménagements

Voirie, éclairage public... focus sur les travaux de fin d'année.

Les habitants de l'avenue des Roussières vont disposer d'une voie rénovée d'ici quelques semaines. La société Watelet, mandatée par la municipalité, va refaire le tapis de roulement de cet axe d'1,6 kilomètre avant la fin de l'année. Une réfection plus que nécessaire car la chaussée date des années 80.

« Nous avons ce chantier en tête depuis très longtemps. Il est estimé à près de 330 000 € mais la ville n'avait pas les moyens de le financer jusqu'ici. La compétence voirie est passée à la Communauté Urbaine GPS&O depuis cette année. Michel Lebouc, notre maire, a œuvré pour activer ce dossier » déclare Christian Rudelle, Adjoint en charge du secteur.

Éclairage

La ville continue le déploiement de l'éclairage à base de LED électroluminescentes. Avenues de l'Europe et des Roussières, quartier de la mairie, allées et rues de la première tranche pavillonnaire magnanilloise... 200 points lumineux sur les 1034 recensés sont progressivement changés par la société Derichebourg, titulaire du marché.

Du simple remplacement d'ampoule - appelé relamping - au changement de mât complet s'il est trop vétuste, ce chantier d'ampleur permettra de faire de réelles économies : un gain estimé à 70% pour la consommation énergétique mais aussi des économies en matière de maintenance car ce nouveau matériel a une durée de vie décennale contre 2 à 4 ans auparavant.

Déchets : stop aux dépôts sauvages !

Pots de peinture, mobilier, gros cartons jonchent bien trop souvent les trottoirs magnanillois en dehors des dates de ramassage indiquées sur le calendrier de collecte. Halte à ces incivilités !

Au-delà de l'insalubrité qu'ils occasionnent, sachez qu'ils ont des répercussions directes sur vos feuilles d'impôts. « Plus de 31 tonnes de déchets sont collectées, chaque année, par les agents municipaux sur la voie publique. Ils sont ensuite entreposés dans des bennes puis évacués par une entreprise extérieure. Ce service coûte 2000 € à la collectivité » souligne Grégory Gélinet, Directeur Général Adjoint des services techniques municipaux.

Que dit la loi ?

L'article L 541-2 réprime le dépôt illicite de ces déchets pour leur nocivité sur l'environnement. Si les contrevenants sont identifiés, le maire peut les verbaliser par sa fonction d'officier de police. L'amende encourue est de 68 € si le paiement s'effectue sur le champ ou dans les 45 jours suivants. Au-delà de ce délai, elle avoisine les 200 €, voire 450 € en cas de contestation. Quant à l'abandon d'épave de véhicules, la sanction est de 1500 €.



Les prochains ramassages

Encombrants

Secteur violet : 16 novembre - Secteur orange : 23 novembre
 Vos encombrants sont à sortir la veille au soir

Déchets verts

les vendredis, jusqu'au 25 novembre, selon les détails du calendrier de collecte téléchargeable sur www.magnanville.fr
 Pensez à sortir vos bacs le matin avant 13h.

En dehors de ces dates, pensez à déposer vos déchets directement à la déchèterie des Closeaux de Mantes-la-Jolie.

Plus d'infos : 01 30 94 19 10.

Restructuration du réseau de bus



Depuis la rentrée, le réseau de bus Tam en Yvelines a évolué. De nouvelles lignes et dessertes ont été créées, les trajets sont plus réguliers... Les objectifs ? S'adapter aux besoins des actifs et au flux important entre les rives droite et gauche de la Seine et renforcer la desserte vers les pôles d'attraction (sites administratifs, commerciaux, industriels, de services ou de loisirs) ainsi qu'entre les différents quartiers.

Les Magnanvillois sont notamment impactés par les changements sur la ligne K qui va de Buchelay au Lycée Condorcet de Limay en passant par Mantes-la-Ville.

Certains usagers ont fait part à la municipalité de difficultés rencontrées sur leurs trajets habituels depuis la restructuration du réseau. Michel Lebouc, maire de la commune, s'en est fait l'écho auprès de la Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise en charge du dossier et au sein de laquelle il est conseiller communautaire délégué : « Une rencontre est prévue avec le vice-président de la CU délégué aux déplacements, aux mobilités et à l'accessibilité. Je demande aux Magnanvillois de me faire remonter leurs remarques ».

Si vous aussi vous rencontrez des difficultés, vous pouvez les signaler à contact@mairie-magnanville.fr

Gens du voyage

Des caravanes ont stationné, entre les mois d'août et septembre, dans le bas de l'avenue des Roussières. Les expulser devient plus difficile.

Consciente des problématiques que peut occasionner l'installation de gens du voyage sur la commune, l'équipe municipale avait effectué, en début de mandat, des travaux sur la place Mendès France pour en limiter l'accès. Ce n'était bien sûr pas le seul secteur concerné par ces stationnements. Cet été, trois groupes de caravanes se sont successivement installés sur la commune. Le départ des deux premières a été géré sans problème mais les choses se sont avérées plus complexes pour ce qui est du troisième

groupe. « Je me suis déplacé plusieurs fois sur les lieux mais le dialogue était stérile » explique le maire, Michel Lebouc. « Nous sommes bien conscients des nuisances que cela occasionne, notamment pour le voisinage. Nous mettons tout en œuvre pour les éviter et nous continuons, avec mon équipe, à chercher des solutions ».

Une procédure plus complexe

L'accueil et l'habitat de cette population sont régis par l'article de loi n° 2000-614 du 5 juillet 2000. Jusqu'en fin 2015, la municipalité s'adressait au Sous-Préfet de Mantes-la-Jolie

pour obtenir un arrêté d'expulsion que les forces de l'ordre et le maire mettaient en application. Les gens du voyage étaient alors redirigés vers les aires d'accueil locales de Buchelay et de Gargenville. Depuis la création de la Communauté Urbaine GPS&O en janvier 2016, le nombre d'aires d'accueil pour le territoire est devenu insuffisant ce qui implique le retour à une ancienne procédure. L'édile doit désormais s'adresser à un huissier pour faire un constat de la situation, puis demander un référé au juge du Tribunal de Grande Instance par l'intermédiaire d'un avocat. Une démarche plus longue, plus coûteuse et indépendante de la volonté communale.



**Premier spectacle de la saison
pour les enfants de 10 mois à 3 ans
à découvrir en famille !**

Gingko Parrot, Compagnie AMK

Samedi 15 octobre à 10h et 16h30

& le dimanche 16 octobre à 10h et 11h30.

**±45 min, jauge limitée à 35 personnes - Salle du Colombier
Réservez vite vos places au 01 34 77 65 09.**

**Saison
2016 / 2017**

**Spectacle
vivant**

Cinéma

Le Colombier

**Espace
de culture
Lieu de vie**

Arts visuels

**Le Colombier
Rue de la Ferme
78 200 Magnanville
lecolombier.org
Tél. 01 34 77 65 09**

Magnanville
Un état d'esprit